

Tableau 109 : Synthèse des prospections Odonates et données bibliographiques

Espèces	Statut réglementaire	Espèce déterminante	Statut régional	Source des données	Fréquentation de l'AEI
Aesche bleue – <i>Aeshna cyanea</i>	-	-	LC	Nature79, SIGORE, NCA Environnement	Certaine (dispersion)
Caloptéryx vierge méridional – <i>Calopteryx virgo meridionalis</i>	-	-	LC	Nature79, SIGORE, NCA Environnement	
Agrion à larges pattes – <i>Platycnemis pennipes</i>	-	-	LC	Nature79, SIGORE	Possible en dispersion et alimentation (pas de reproduction)
Agrion élégant – <i>Ischnura elegans</i>	-	-	LC	Nature79, SIGORE	
Agrion jouvancelle – <i>Coenagrion puella</i>	-	-	LC	Nature79, SIGORE	
Agrion mignon – <i>Coenagrion scitulum</i>	-	-	NT	Nature79, SIGORE	
Agrion porte coupe – <i>Enallagma cyathigerum</i>	-	-	LC	Nature79, SIGORE	
Anax empereur – <i>Anax imperator</i>	-	-	LC	Nature79, SIGORE	
Cordulégastre annelé – <i>Cordulegaster boltonii</i>	-	X	NT	Nature79, SIGORE	
Leste sauvage – <i>Lestes barbarus</i>	-	-	LC	Nature79, SIGORE	
Libellule déprimée – <i>Libellula depressa</i>	-	-	LC	Nature79, SIGORE	
Libellule fauve – <i>Libellula fulva</i>	-	-	NT	Nature79, SIGORE	
Orthétrum à stylet blanc – <i>Orthetrum albistylum</i>	-	-	LC	Nature79, SIGORE	
Orthétrum brun – <i>Orthetrum brunneum</i>	-	-	NT	Nature79, SIGORE	
Orthétrum réticulé – <i>Orthetrum cancellatum</i>	-	-	LC	Nature79, SIGORE	
Sympétrum à côtés striés – <i>Sympetrum striolatum</i>	-	-	LC	Nature79, SIGORE	
Sympétrum méridional – <i>Sympetrum meridionale</i>	-	-	LC	Nature79, SIGORE	
Sympétrum rouge sang – <i>Sympetrum sanguineum</i>	-	-	LC	Nature79, SIGORE	

Légende :

Statut réglementaire : PN = Protection nationale ; DH = Directive habitat (Annexe II/Annexe IV).

Espèce déterminante : X = Espèce déterminante ZNIEFF en Poitou-Charentes.

Liste rouge régionale (Poitou-Charentes Nature, 2018) : LC = Préoccupation mineure ; NT = quasi menacée

**Aucune espèce patrimoniale n'a été contactée sur l'AEI. Au regard de l'absence de masses d'eau favorables le potentiel de reproduction des odonates est nul. Les observations se limitent à des individus en dispersion.**

#### IV. 8. 1. 3. Coléoptères saproxylophages

La bibliographie (Faune 79 et INPN) indique la présence du Lucane cerf-volant dans les communes de Lézay, Saint-Vincent-la-Châtre et Saint-Léger-de-la-Martinière. Il s'agit d'une espèce inscrite en Annexes II de la Directive « Habitats-Faune-Flore ». De plus, La Rosalie des Alpes est recensée dans la bibliographie au niveau de la commune de Saint-Léger-de-la-Martinière. Cette espèce est protégée au niveau national et inscrite à la Directive « Habitats-Faune-Flore » en Annexes II et IV. L'habitat présent au sein de l'AEI ne lui est pas favorable.

Tableau 110 : Synthèse des données coléoptères et données bibliographiques

Espèces	Statut réglementaire	Espèce déterminante	Liste rouge nationale	Source de la donnée	Fréquentation de l'AEI
Lucane cerf-volant – <i>Lucanus cervus</i>	DH2	-	LC	NCA Environnement, LPO et INPN	Certaine
Grand capricorne – <i>Cerambyx cerdo</i>	PN - DH2 – DH4	X	NA	NCA Environnement	Certaine (trous de sortie)

Légende :

Statut réglementaire : PN = Protection nationale ; DH = Directive Habitats (Annexe II/Annexe IV).

Espèce déterminante : X = Espèce déterminante ZNIEFF en Poitou-Charentes.

Liste rouge nationale : NA = non applicable (espèce introduite) ; LC = Préoccupation mineure.

#### IV. 8. 1. 4. Névroptères - Ascalaphes

L'Ascalaphe souffré (*Libelloides coccajus*) et l'Ascalaphe ambré (*Libelloides longicornis*) sont des insectes à mi-chemin entre le papillon et la libellule de la famille des névroptères. Elles fréquentent les milieux ouverts à semi-ouverts, plus particulièrement quand ils sont chauds et secs (espèces thermophiles).

D'après la bibliographie de Nature79, ces deux espèces ont été observées sur la commune de Melle. Compte tenu de la distance entre cette commune et l'aire d'étude immédiate (3 km) et des habitats présents, les chances de fréquentation sont peu probables, aucun individu n'a été vu durant les prospections.

Tableau 111: Synthèse des données d'ascalaphes (données bibliographiques)

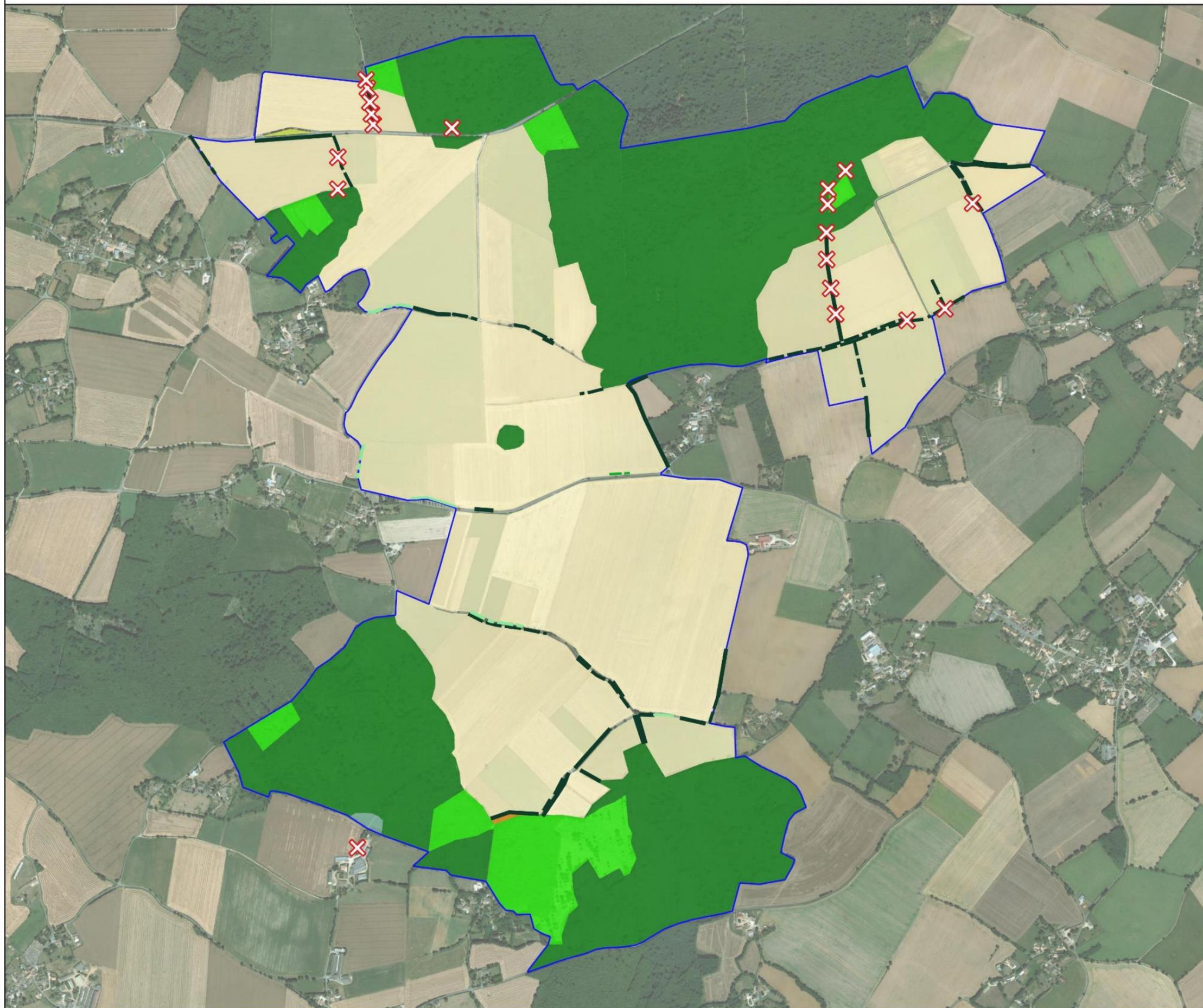
Espèces	Statut réglementaire	LRR	Espèce déterminante	Source de la donnée	Fréquentation de l'AEI
Ascalaphe souffré - <i>Libelloides coccajus</i>	-	EN	X	Nature 79 (Melle)	Peu probable
Ascalaphe ambré - <i>Libelloides longicornis</i>	-	VU	X	Nature 79 (Melle)	Peu probable

Légende :

Liste rouge régionale : EN = En danger ; VU = Vulnérable ;

Espèce déterminante : X = Espèce déterminante ZNIEFF en Poitou-Charentes.

Localisation des arbres présentant un potentiel pour les coléoptères saproxylophages au sein de l'aire d'étude immédiate



Légende

- Aire d'étude immédiate (AEI)
  - Arbres présentant un potentiel pour les coléoptères saproxylophages (traces de présence)
- Typologie des haies**
- Haie multi-strates
  - Haie rectangulaire basse
  - Haie relictuelle
  - Haie rectangulaire basse avec des arbres
- Typologie des habitats naturels**
- Bois de Châtaigniers
  - Culture avec marges de végétation spontanée
  - Recrus forestiers caducifoliés
  - Fourré mésophile
  - Alignement d'arbres
  - Friche rudérale annuelle



Projet éolien de la Foye (79)

Potentiels saproxylophages sur l'AEI

N° CARTE - STVLC\_POT-SAPRO

FORMAT - A3 ECHELLE - 1/15 000

COORDS - L93 DATE - 20/01/2020

© WORLD ORTHO, NCA Environnement

EPURON  
ERG group

NCA  
environnement

IV. 8. 1. 5. Orthoptères

L'étude de la bibliographie (Inventaire des Orthoptères du Poitou-Charentes) et de Faune Deux-Sèvres a permis de fournir la liste de 18 espèces présentes sur les communes comprenant l'AEI. En confrontant les habitats de ces espèces avec ceux de l'AEI, seulement 13 sont susceptibles de la fréquenter. Deux espèces connues sont déterminantes dans le département des Deux-Sèvres (Courtilière commune, et Phanéroptère commun), leur fréquentation de l'AEI est peu probable.

Tableau 112 : Synthèse des prospections orthoptères et données bibliographiques

Espèces	Statut réglementaire	Espèce déterminante	Statut régional	Milieux fréquentés	Fréquentation de l'AEI
Conocéphale gracieux – <i>Ruspolia nitidula</i>	-	-	LC	Cultures, prairies	Certaine
Criquet bordelais - <i>Eumodicogryllus bordigalensis</i>	-	-	LC	Lits de graviers, cultures, milieux perturbés	
Criquet des pâtures – <i>Pseudochorthippus parallelus parallelus</i>	-	-	LC	Prairies	
Criquet des pins – <i>Chorthippus vagans vagans</i>	-	-	LC	Lisière et boisement clairs, landes sableuses, pelouses et éboulis	
Criquet duettiste – <i>Chorthippus brunneus brunneus</i>	-	-	LC	Cultures herbacées	
Criquet noir-ébène – <i>Omocestus rufipes</i>	-	-	LC	Cultures, prairies, pelouses sèches	
Decticelle bariolée – <i>Roeseliana roeselii roeselii</i>	-	-	LC	Prés salés, prairies, roselières	
Decticelle cendrée – <i>Pholidoptera griseoptera</i>	-	-	LC	Pelouses, fourrés, haies	
Ephippigère carénée - <i>Uromenus rugosicollis</i>	-	-	LC	Habitats arbustifs ou à strate végétale haute et dense	
Grande Sauterelle verte – <i>Tettigonia viridissima</i>	-	-	LC	Boisements, lisières, fourrés	
Grillon champêtre – <i>Gryllus campestris</i>	-	-	LC	Cultures, prairies	
Grillon des bois – <i>Nemobius sylvestris</i>	-	-	LC	Boisements, lisières, fourrés	
Grillon domestique – <i>Acheta domesticus</i>	-	-	LC	Habitations, bâtiments chauffés	
Méconème scutigère – <i>Cyrtaspis scutata</i>	-	-	LC	Boisements, lisières, fourrés	
Pholidoptère cendrée - <i>Pholidoptera griseoptera</i>	-	-	LC	Boisements, haies, fourrés	
Aïolope automnale - <i>Aiolopus strepens</i>	-	-	LC	Milieux chauds à faible recouvrement herbacés, milieux secs	Possible
Caloptène italien – <i>Calliptamus gp. italicus</i>	-	-	LC	Cultures, prairies	Possible
Criquet blafard – <i>Euchorthippus elegantulus</i>	-	-	LC	Milieux herbacés thermophiles	Possible

Espèces	Statut réglementaire	Espèce déterminante	Statut régional	Milieux fréquentés	Fréquentation de l'AEI
Courtilière commune – <i>Gryllotalpa gryllotalpa</i>	-	X	NT	Cultures, zones humides, prairies	Peu probable
Criquet des bromes – <i>Euchorthippus declivus</i>	-	-	LC	Pelouses calcaires sèches	Possible
Criquet marginé – <i>Chorthippus albomarginatus</i>	-	-	LC	Prairies	Possible
Criquet mélodieux – <i>Chorthippus biguttulus</i>	-	-	LC	Prairies	Possible
Criquet pansu – <i>Pezotettix giornae</i>	-	-	LC	Prairies mésophile	Possible
Criquet vert-échine – <i>Chorthippus dorsatus dorsatus</i>	-	-	LC	Zones humides, Prairies	Possible
Decticelle chagrinée – <i>Platycleis albopunctata</i>	-	-	LC	Prairies	Peu probable
Grillon des marais - <i>Pteronemobius heydenii</i>	-	-	LC	Habitats humides : marais, rives d'étang/cours d'eau	Peu probable
Grillon d'Italie – <i>Oecanthus pellucens</i>	-	-	LC	Cultures, pelouses sèches	Possible
Leptophye ponctuée – <i>Leptophyes punctatissima</i>	-	-	LC	Boisements, lisières, fourrés	Possible
Méconème fragile – <i>Meconema meridionale</i>	-	-	LC	Boisements, lisières, fourrés	Possible
Méconème tambourinaire – <i>Meconema thalassinum</i>	-	-	LC	Boisements, lisières, fourrés	Possible
Phanéroptère commun – <i>Phaneroptera falcata</i>	-	X	NT	Boisements, lisières, ourlets thermophiles	Peu probable
Phanéroptère méridional – <i>Phaneroptera nana</i>	-	-	LC	Boisements, lisières, fourrés	Peu probable
Tétrix commun – <i>Tetrix undulata</i>	-	-	LC	Boisements, lisières, fourrés	Possible

Légende :

Espèce déterminante : X = Espèce déterminante ZNIEFF Poitou-Charentes

Liste rouge régionale (Poitou-Charentes Nature, 2019) : NT = quasi menacée, LC = préoccupation mineure.

**Aucune espèce patrimoniale n'a été contactée sur l'aire d'étude immédiate.**

IV. 8. 2. Synthèse des enjeux

Les enjeux relatifs aux insectes ont été hiérarchisés en considérant :

- leur patrimonialité et représentativité sur l'aire d'étude ;
- la présence d'habitats favorables au maintien des populations ;
- l'intérêt fonctionnel des habitats d'espèces.

Les espèces patrimoniales susceptibles de fréquenter l'AEI à une période de leur cycle de vie, sont présentées dans le tableau en page suivante.

Tableau 113 : Patrimonialité de l'entomofaune connue et observée au sein de l'AEI

Espèces	Statut réglementaire	Liste Rouge Régionale	Espèce déterminante	Valeur patrimoniale
<b>LEPIDOPTERES - RHOPALOCERES</b>				
Moyen Nacré - <i>Argynnis adippe</i>	-	NT	-	Faible
Thécla du Prunier – <i>Satyrion pruni</i>	-	NT	X	Modérée
Tristan - <i>Aphantopus hyperantus</i>	-	NT	-	Faible
<b>COLEOPTERES SAPROXYLOPHAGES</b>				
Lucane cerf-volant – <i>Lucanus cervus</i>	DH2	-	-	Modéré
Grand capricorne – <i>Cerambyx cerdo</i>	PN - DH2 – DH4	-	X	Forte

Légende :  
 PN : Protection nationale ; DH : Directive Habitats-Faune-Flore (Annexe 2 et/ou 4)  
 Listes rouges régionales : NT quasi menacée  
 Espèce déterminante : X : espèce déterminante ZNIEFF.

On distingue trois enjeux fonctionnels :

**Enjeu faible :** habitat n'accueillant pas d'espèces patrimoniales ou habitat soumis à rotation (cultures) accueillant des espèces patrimoniales (espèce protégée, statut défavorable sur liste rouge ou déterminante), bien représenté localement, et étant un support de biodiversité limité à quelques groupes ou espèces ;

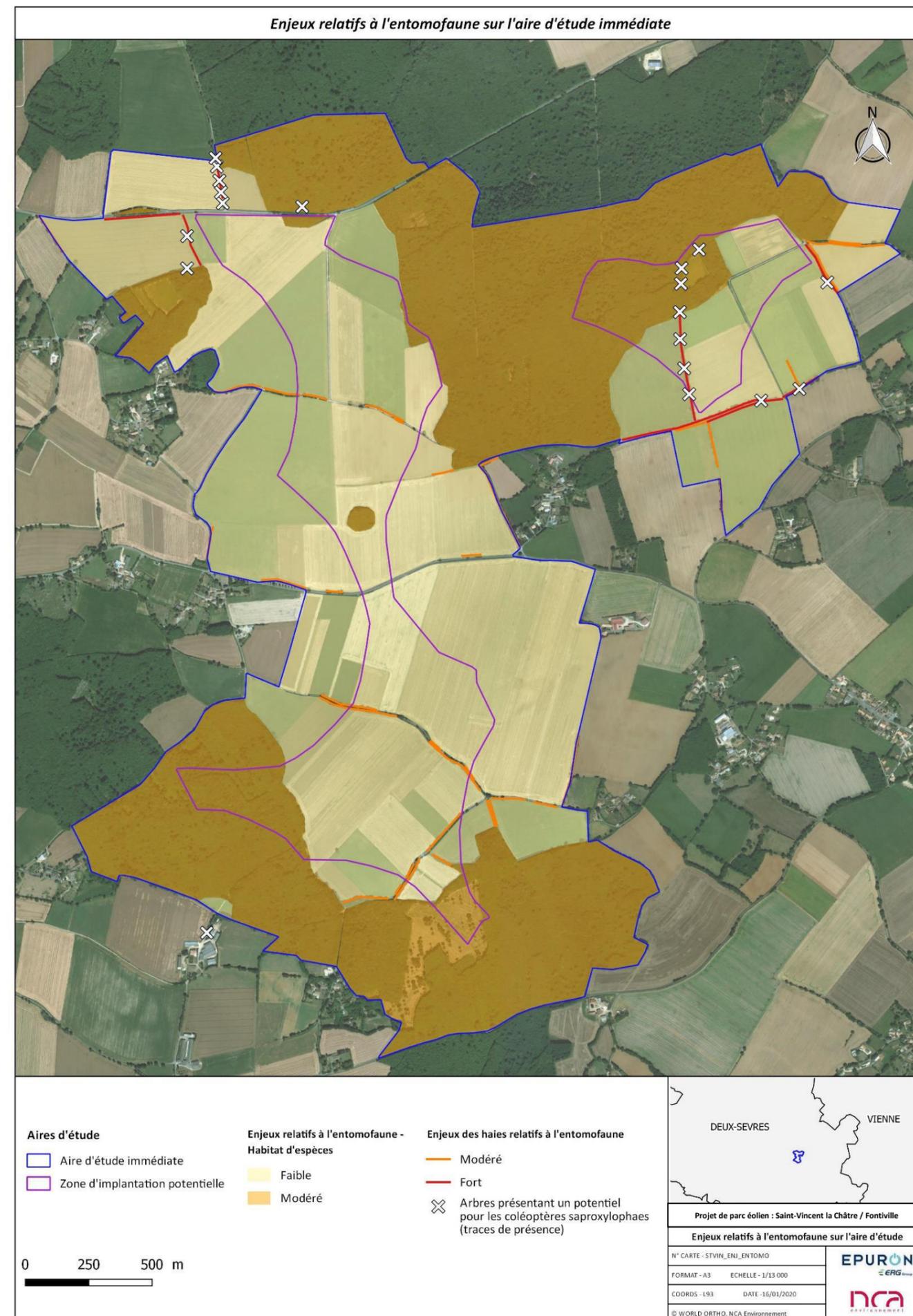
**Enjeu moyen :** habitat à valeur patrimoniale faible à moyenne, pouvant accueillir une espèce patrimoniale, bien représenté localement, et étant un support de biodiversité important (accomplissement du cycle biologique de nombreuses espèces ou groupes) ;

**Enjeu fort :** habitat à forte valeur patrimoniale ou rare sur l'aire d'étude, et/ou accueillant une espèce patrimoniale à valeur patrimoniale forte (Grand Capricorne), et étant un support de biodiversité important.

La cartographie ci-contre permet de visualiser les enjeux pour l'entomofaune.

**Analyse des enjeux entomologiques**

**Un enjeu fort est attribué aux habitats favorables aux espèces patrimoniales et un enjeu moyen est attribué aux boisements et aux corridors de haies.**



**IV. 9. Mammifères terrestres**

**IV. 9. 1. Résultats des prospections**

Concernant la bibliographie, l'inventaire des Mammifères du Poitou-Charentes, disponible sur la base de données SIGORE ainsi que l'INPN et Faune Deux-Sèvres, mentionnent 24 espèces pouvant potentiellement utiliser l'AEI.

Tableau 114 : Synthèse des prospections mammifères terrestres et données bibliographiques

Espèces	Statut réglementaire	Statut LRN	Statut LRR	Espèce déterminante	Source des données	Fréquentation de l'AEI
Chevreuil – <i>Capreolus capreolus</i>	-	LC	LC	-	Contact dans AEI	
Belette d'Europe – <i>Mustela nivalis</i>	-	LC	VU	-		
Ecureuil roux – <i>Sciurus vulgaris</i>	PN	LC	LC	-		
Fouine – <i>Martes foina</i>	-	LC	LC	-		
Lapin de garenne – <i>Oryctolagus cuniculus</i>	-	NT	NT	-		
Renard roux – <i>Vulpes vulpes</i>	-	LC	LC	-		
Sanglier – <i>Sus scrofa</i>	-	LC	LC	-		
Taube d'Europe – <i>Talpa europae</i>	-	LC	LC	-		
Blaireau européen – <i>Meles meles</i>	-	LC	LC	-		
Campagnol des champs – <i>Microtus arvalis</i>	-	LC	LC	-		
Cerf élaphe – <i>Cervus elaphus</i>	-	LC	LC	-		
Crocidure musette – <i>Crocidura russula</i>	-	NT	LC	-		
Fouine – <i>Martes foina</i>	-	LC	LC	-		
Genette commune – <i>Genetta genetta</i>	PN	LC	LC	-		
Hérisson d'Europe – <i>Erinaceus europaeus</i>	PN	LC	LC	-		
Lièvre d'Europe – <i>Lepus europaeus</i>	-	LC	LC	-		
Loir gris – <i>Glis glis</i>	-	LC	LC	-		
Martre des pins – <i>Martes martes</i>	DH5	LC	LC	X		
Muscardin – <i>Muscardinus avellanarius</i>	PN – DH4	LC	DD	X		
Mulot sylvestre – <i>Apodemus sylvaticus</i>	-	LC	LC	-		
Musaraigne couronnée – <i>Sorex coronatus</i>	-	LC	LC	-		
Putois d'Europe – <i>Mustela putorius</i>	-	NT	VU	-		
Ragondin – <i>Myocastor coypus</i>	-	NA	NA	-		
Souris grise – <i>Mus musculus domesticus</i>	-	LC	LC	-		

**Légende :**  
Statut réglementaire : PN = Protection nationale ; DH = Directive Habitats (Annexe II/Annexe IV/Annexe V).  
LRN (Liste Rouge Nationale) et LRR (Liste Rouge Régionale – Poitou-Charentes) : DD = données insuffisantes ; NA = non évalué ; LC = préoccupation mineure ; NT = quasi-menacée ; VU = vulnérable.  
Espèce déterminante : X = Espèce déterminante ZNIEFF en Poitou-Charentes.

**IV. 9. 2. Synthèse des enjeux**

Les enjeux relatifs aux mammifères terrestres ont été hiérarchisés en considérant :

- leur patrimonialité et représentativité sur l'aire d'étude ;
- la présence d'habitats favorables au maintien des populations ;
- l'intérêt fonctionnel des habitats d'espèces.

Les espèces patrimoniales susceptibles de fréquenter l'AEI à une période de leur cycle de vie, sont présentées dans le tableau suivant.

Tableau 115 : Patrimonialité des mammifères terrestres sur l'AEI

Espèces	Statut réglementaire	Statut LRN	Statut LRR	Déterminance ZNIEFF	Valeur patrimoniale
Belette d'Europe – <i>Mustela nivalis</i>	-	LC	VU	-	Modérée
Ecureuil roux – <i>Sciurus vulgaris</i>	PN	LC	LC	-	Modérée
Lapin de garenne – <i>Oryctolagus cuniculus</i>	-	LC	NT	-	Faible
Genette commune – <i>Genetta genetta</i>	PN	LC	LC	-	Modérée
Hérisson d'Europe – <i>Erinaceus europaeus</i>	PN	LC	LC	-	Modérée
Martre des pins - <i>Martes martes</i>	-	LC	LC	X	Faible
Muscardin - <i>Muscardinus avellanarius</i>	DH4 - PN	LC	DD	X	Modérée
Putois d'Europe - <i>Mustela putorius</i>	-	LC	VU	-	Modérée

**Légende :**  
PN : Protection nationale  
LRN : Liste Rouge Nationale (2017) et LRR : Liste rouge Poitou-Charentes (2018) : CR danger critique d'extinction, EN en danger, VU Vulnérable, NT quasi menacée, LC préoccupation mineure  
Espèce déterminante : X = Espèce déterminante ZNIEFF en Poitou-Charentes.

On distingue ainsi les enjeux fonctionnels suivants :

**Enjeu faible :** habitat dégradé, pouvant être fréquenté ponctuellement mais ne présentant plus le potentiel écologique recherché par les espèces patrimoniales. Les zones de cultures sont retenues pour cet enjeu ;

**Enjeu moyen :** habitat accueillant ou pouvant accueillir une espèce patrimoniale, bien représenté localement, et étant un support de biodiversité important (gîte, zone refuge, ressource alimentaire...). Les boisements et haies bocagères sont classés dans cet enjeu.

**Analyse des enjeux mammalogiques**

**Un enjeu faible est attribué aux zones de culture et un enjeu modéré est attribué aux boisements et aux haies bocagères.**

